

## Pesticides : quand le privé administre la recherche publique québécoise



### Épandage de pesticide par hélicoptère

Une note interne accablante du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) et une dizaine de témoignages obtenus par Radio-Canada révèlent une crise sans précédent dans la recherche publique en agronomie. Vague de démissions de chercheurs, ingérence du privé dans les études, tentatives de dissimuler des résultats...

### **Le MAPAQ promet d'agir.**

Le personnage central de notre enquête s'appelle **Christian Overbeek**. Il est connu pour défendre dans les médias l'utilisation des pesticides et pour avoir critiqué le renforcement du contrôle des insecticides « *tueurs d'abeilles* », annoncé par le gouvernement provincial le 19 février 2018.

Christian Overbeek est président des Producteurs de grains du Québec, qui représentent 11 000 producteurs. Il est également président du conseil d'administration du Centre de recherche sur les grains (**CÉROM**), une institution publique dont une partie des recherches vise à réduire l'utilisation des pesticides qui nuisent à l'environnement.

Le CÉROM est financé à 68 % par le ministère de l'Agriculture. Pourtant, son conseil d'administration est entièrement dominé par le privé. Parmi les membres avec droit de vote, on retrouve :

- trois représentants des Producteurs de grains du Québec;
- deux représentants de la COOP fédérée, plus important fournisseur de semences et de pesticides au Québec;
- un représentant de la compagnie Synagri qui vend pesticides, semences et engrais;
- une productrice de grains indépendante;
- une consultante en gestion.

Le MAPAQ n'a pas le droit de vote au conseil d'administration, son représentant n'est qu'un « *invité* » qui peut agir comme conseiller.

Un document ministériel accablant

### **La note ministérielle**

DOCUMENT DESTINÉ À L'USAGE DE HÉLÈNE DODDRIDGE

POUR INFORMATION OU DÉCISION

Objet : Problématique au CÉROM

Date : 7 novembre 2017

#### CONTEXTE

##### 1- Transparence et accès à l'information CÉROM :

- Il n'y a pas d'information quant au financement du CÉROM sur le site internet, ni dans les rapports annuels;
- Les assemblées générales annuelles ne sont pas ouvertes au public, ni aux conseillers du MAPAQ;
- Impossibilité pour les chercheurs de collaborer à nos journées d'information 2017 : leur direction n'était pas favorable (preuve courriel).

Le CÉROM est « *une organisation contrôlée par des intérêts incompatibles avec l'intérêt public* », peut-on lire dans une note interne du MAPAQ adressée à un sous-ministre adjoint.

Un fonctionnaire et une cadre du ministère dénoncent la « *composition non adéquate des postes au sein du CA qui ne permet pas d'avoir une neutralité dans les orientations du Centre* » et une « *composition disproportionnée en regard des contributions au financement de l'organisme* ».

En 2016, les Producteurs de grains ont contribué à 5,5 % du budget du CÉROM, et la COOP fédérée, à 1,3 %. Nous avons obtenu d'une source le document qui détaille le financement du Centre, car il n'est pas à la disposition du public.

Dans la note interne du ministère, les fonctionnaires font état de la « *difficulté à avoir accès aux informations* » concernant le CÉROM. « *Les conseillers en grandes cultures du MAPAQ sont tenus à l'écart des décisions, orientations passées ou à venir concernant la recherche* », peut-on y lire.

#### **Pression sur les chercheurs**



### **Champ de maïs et silos à grains.**

Quelque 15 employés du CÉROM, dont 7 chercheurs, ont démissionné depuis 2016, sur un effectif de 35 employés. La vague de départs de chercheurs s'est accélérée à partir de mai 2017.

La note ministérielle fait état de tentatives d'intimidation de la direction sur les chercheurs et d'« *ingérence de quelques membres du CA, et notamment de son président, dans la diffusion et l'interprétation des résultats de projets de recherche* ».

Les déclarations publiques de Christian Overbeek en faveur des pesticides sont citées en exemple par plusieurs de nos sources et se retrouvent dans cette note interne. Il est question de prises de position « *contredisant les conclusions de travaux pourtant publiés et en tous points rigoureux du point de vue scientifique* ». Des déclarations de la COOP fédérée dans les médias sont aussi évoquées.

« *Contre l'avis du chercheur, [la direction l'a] forcé à endosser une présentation dont les résultats partiels [...] entraînent en contradiction directe avec [...] la conclusion finale d'un projet en entomologie (étude des insectes).* »

- Extrait de la note ministérielle du MAPAQ

Plusieurs de nos témoins affirment que la direction et le conseil d'administration ont tenté de les décourager de publier leurs résultats dans des articles scientifiques.

Une chercheuse a même subi des pressions sur son cellulaire personnel de la part d'une grande multinationale vendeuse de pesticides qui avait été mystérieusement informée de ses recherches et de son numéro de téléphone.

Le président du conseil d'administration se défend, mais conteste toujours des recherches



**Le président des Producteurs de grains du Québec, Christian Overbeek**

Christian Overbeek « regrette » de ne pas avoir été informé par le MAPAQ de ce rapport interne. Il n'a pas souhaité commenter son contenu, sauf pour dire que « *les membres du CA ont toujours tenu un fil entre les administrateurs et le personnel du*

*CÉROM. Le seul lien que l'on a avec eux, c'est à travers la direction générale. C'est une éthique dont j'ai maintes fois demandé le respect. »*

Le président confirme toutefois que le conseil d'administration a déjà exprimé sa désapprobation aux chercheurs qui concluaient que l'utilisation des *pesticides* « *tueurs d'abeilles* », les néonicotinoïdes, n'avait qu'une influence minime sur les rendements.

« *Ces recherches prennent comme prémisse qu'en dessous d'un gain de productivité de 5 %, ce n'est pas nécessaire [de les utiliser]* », déplore M. Overbeek. Il évoque un « *malaise important des agriculteurs* », pour qui même de petites pertes de récoltes peuvent avoir des conséquences financières importantes.

Il n'y a pas de risque à utiliser les néonicotinoïdes quand c'est fait en fonction de ce qui est indiqué sur l'étiquette.

**Christian Overbeek, président des Producteurs de grains du Québec et du conseil d'administration du CÉROM**

Plusieurs recherches menées au CÉROM ont pourtant démontré la toxicité des néonicotinoïdes sur les pollinisateurs comme les abeilles. Mais le président des Producteurs de grains du Québec maintient que ces pesticides ne sont pas dangereux, puisqu'ils sont permis par le gouvernement fédéral.

En ce qui concerne la vague de démissions, le président du CA explique que « *certaines ressources humaines avaient de la difficulté à satisfaire les attentes du gouvernement pour le respect de dépôt de projets dans les délais* ».

M. Overbeek ajoute que « *toutes les personnes qui ont quitté leur emploi ont été remplacées* ».

À la suite de notre entrevue avec Christian Overbeek, le CÉROM a publié un communiqué, jeudi, dans lequel on peut lire : « *Le conseil d'administration identifie les thématiques de recherche jugées prioritaires. La recherche scientifique est réalisée de manière indépendante.* »

**Le ministère de l'Agriculture promet d'agir**

Invité à réagir, le MAPAQ assure par courriel que « *certaines éléments* » de la note ministérielle « *seront pris en compte* » dans sa convention avec le CÉROM, qui doit être renouvelée le 31 mars 2018.

« *Le MAPAQ est au fait des enjeux liés à la gestion des ressources humaines au CÉROM et est préoccupé par la situation* », écrit la porte-parole, Mélissa Lapointe.

Le ministère explique avoir déjà demandé au Centre de recherche de mener « *une réflexion afin de s'assurer que la composition de son conseil d'administration soit représentative* ». Le CÉROM est aussi accompagné par une firme externe pour effectuer une restructuration. Le directeur général du Centre a d'ailleurs été remplacé le mois dernier.

« *Dans le cadre des programmes du MAPAQ, la diffusion des résultats des projets de recherche est exigée* », rappelle par ailleurs la porte-parole du ministère. Une information intéressante, compte tenu des révélations qui suivent...

Le ministère ne publie pas les études dont il dispose sur les pesticides « *tueurs d'abeilles* »



**Des pesticides néonicotinoïdes utilisés au Canada**

Deux études réalisées au CÉROM et transmises au ministère en février et en juin 2017 n'ont toujours pas été publiées sur le site du MAPAQ, et ce, sans explication. Or, le délai habituel de publication est de quelques semaines au maximum, nous ont expliqué des chercheurs et des fonctionnaires.

Les études, menées sur des champs dans tout le Québec, démontrent que les gains de rendement pour les producteurs de maïs qui utilisent des néonicotinoïdes sont seulement de 0,5 % et sont même nuls pour les producteurs de soya. Il serait donc inutile d'utiliser ces pesticides sur 99 % des champs de maïs et sur la moitié des champs de soya québécois, comme c'est le cas actuellement.

Une étude menée en Europe est récemment arrivée aux mêmes conclusions. En réaction à cette dernière étude, Christian Overbeek avait pourtant déclaré à Radio-Canada, le 26 février 2018, que les conclusions européennes étaient « *difficilement applicables pour le Québec* ».

Pour quelle raison les résultats de la recherche québécoise n'apparaissent-ils pas sur le site web du MAPAQ, comme les autres études? « *Il n'y a pas de raison* », répond le ministère, qui assure que ce sera fait sous peu.

« *L'influence de l'industrie sur les recherches n'est pas spécifique au CÉROM* », témoignent deux de nos sources parmi les fonctionnaires.

**Source: Société Canadian Broadcasting Corporation (CBC)/Radio-Canada pour le gouvernement du Canada Publié le 5 mars 2018**